

<b>Zeitschrift:</b>	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
<b>Herausgeber:</b>	Société suisse des traditions populaires
<b>Band:</b>	42 (1952)
<b>Artikel:</b>	Le grenier franc-montagnard
<b>Autor:</b>	Fallet, Marius
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1005650">https://doi.org/10.5169/seals-1005650</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

en bon ordre ou selon ce que celui qui les commande jugera le mieux, sans qu'il se fasse mépris les uns des autres, que ce soit en raison des lieux ou des personnes».

Le matin de la foire, les gardes étaient tenus de faire un premier tour de deux heures, le soir un second vers quatre heures, enfin un troisième tour vers minuit jusqu'au moment où le «peuple» s'est retiré. Cela «pour éviter débats, larcins et autres méchancetés».

Touchant l'exercice de la police du bétail, la Commune commandait chaque fois des justiciers appelés les «préposés sur les avenues de la foire pour prévenir les maladies contagieuses».

A La Chaux-de-Fonds, l'institution des gardes-foires a été supprimée en 1841, et à peu près simultanément au Locle. Entre temps, le gouvernement avait organisé la gendarmerie.

## Le grenier franc-montagnard

par *Marius Fallet*, La Chaux-de-Fonds

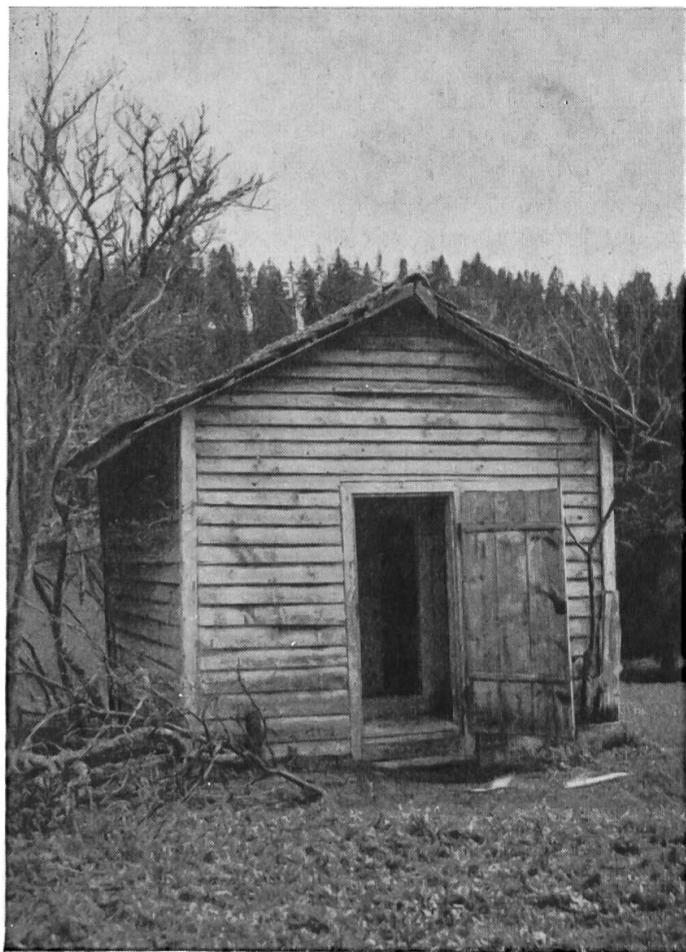
### L'importance économique des greniers d'autrefois

Le grenier jurassien et le grenier franc-montagnard en particulier ont leur histoire. Le rôle du grenier a été très grand à une époque où le ravitaillement des populations était à l'échelle locale et régionale. Pour ainsi dire chaque famille rurale avait son grenier.

Dans les régions montagnardes de l'ancienne principauté épiscopale de Bâle, les Franches-Montagnes et l'Erguel en particulier, le grenier même le plus modeste, rendait aux familles de laboureurs-éleveurs les services les plus évidents dans la culture des céréales, l'approvisionnement en céréales panifiables, enfin dans l'affouragement du bétail et des chevaux.

Les familles paysannes y gardaient des provisions d'orge, d'avoine et d'autres céréales; de plus, des provisions de fromage, de beurre, de salé, jambons et saucisses, des fruits et légumes, etc. Le fait explique la multitude des greniers d'autrefois à proximité des habitations rurales. Les documents les mentionnent à l'occasion de ventes de propriétés, d'inventaires et de partages de familles, de testaments.

Dans le Jura bernois actuel, les greniers ont disparu par centaines. Il en reste, heureusement, des exemples typiques, aux Franches-Montagnes surtout, qui perpétuent plus que d'autres régions la tradition dans maint domaine. Il existe encore quelques anciens greniers dans la région de Tramelan et ici et là dans le Val-de-St-Imier.



Grenier Elie Joly-Girardin,  
Peu-des-Vaches  
(millésime 1732)  
Porte extérieure, *loue* et  
échappée sur l'intérieur

### L'ancienneté du grenier franc-montagnard

L'origine du type de grenier franc-montagnard doit remonter à des siècles en arrière. Il en reste de rares exemplaires du XVII<sup>e</sup> siècle, plus frustes que ceux du siècle suivant, dont la construction atteste la pleine maturité architecturale et artistique de ces bâtiments. Une forte tradition franc-montagnarde a été fixée à cette date, tradition qui s'est maintenue jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

Tous les greniers francs-montagnards (et erguéliens, ajouterai-je) ont une grande affinité. Ils sont construits selon les mêmes principes; leurs auteurs ont été des maîtres d'état experts: des charpentiers, menuisiers et serruriers dont les noms nous sont partiellement connus. Les dimensions des greniers varient et les uns présentent des détails d'art populaire plus poussés que d'autres.

### L'architecture des greniers

Leur extérieur n'offre pas d'attrait. Les conditions climatiques du Haut-Jura (que l'on songe un instant aux longs hivers et aux hautes neiges) et

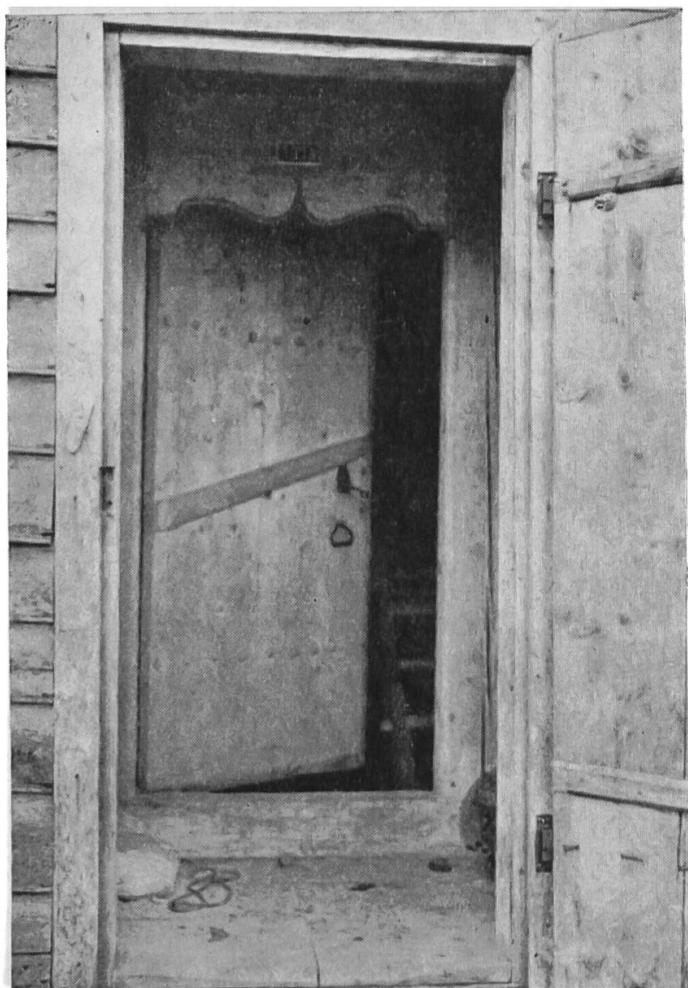


Grenier et ferme Clément Joly, Peu-Péquignot

les nécessités pratiques, expliquent cette nudité extérieure. L'intérieur des greniers, en revanche, nous révèle le sens artistique, et je dirai même la beauté de ces humbles et si précieuses constructions, édifiées sur un mince socle en maçonnerie ou souvent simplement en bois, socle destiné à garantir de l'humidité et le grenier et les provisions qu'il abrite.

Tous les greniers ont une porte extérieure assez haute et large pour permettre le passage à l'intérieur. On pénètre pour ainsi dire de plain-pied d'abord dans la «loue», une manière de corridor, qui serait une galerie ou un balcon s'il était à l'étage, ou encore un vestibule, s'il s'agissait d'un logement. On y loge surtout du bois, des outils, des instruments aratoires. La «loue» est en quelque sorte l'antichambre du grenier proprement dit, auquel une seconde porte donne accès. Parfois un treillis ou un filtre disposé au-dessus de cette porte intérieure assure l'aération du grenier et maintient les provisions au frais.

Sauf la grosse clé artistement travaillée et la poignée de la porte, toutes les parties des greniers sont en bois, même les gonds, la serrure et sa boîte oblongue. Il s'agit là d'un travail de menuisier habile qui a son attrait. Il n'y a pas de clous: tout est chevillé. Une traverse en diagonale maintient la porte extérieure d'équerre et la consolide. Des découpages, des moulures et des cartouches ornent l'entrée. Les poignées des portes et les clés sont de véritables travaux d'art, populaire toujours, exécutés par des serruriers

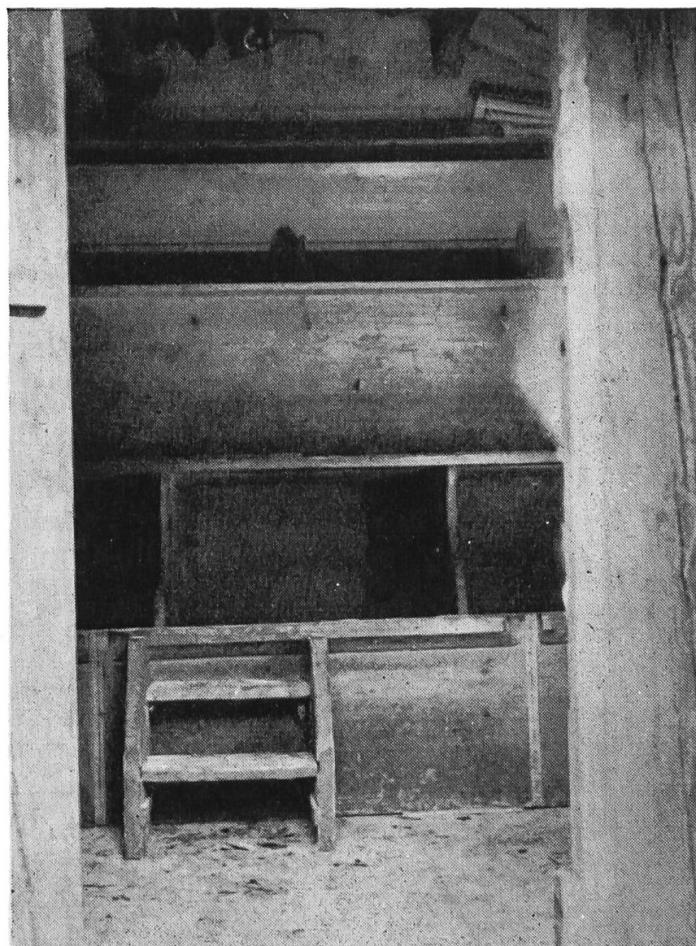


Grenier Clément Joly,  
Peu-Péquignot  
La *lour* avec la porte  
intérieure

qui eurent l'amour du métier et du beau travail. Les poignées de porte artistement conçues ont la forme de couronnes, d'anses en cœur et d'anneaux, le tout exécuté en torsade.

La disposition des arches ou coffres pour les graines (autrefois on y gardait aussi le chanvre et le lin) est le plus souvent fort bien comprise et du plus bel effet esthétique. Elle est mixte, c'est-à-dire à la fois frontale et latérale, sinon uniquement frontale ou latérale. Le patois jurassien appelle ces arches *entchâtra* ou *entchêtra*. Plus ou moins nombreux, ils forment parfois trois gradins placés l'un derrière l'autre, gradins dont la profondeur, la largeur et la hauteur des arches varient. Il y en a de grandes, de moyennes et de petites, suivant les besoins de la famille et le genre de grain ou de semence qu'elles doivent abriter.

Sous le toit, une ou plusieurs perches de sapin permettent de suspendre jambons, jamboneaux et morceaux de salé, voire du fromage et du beurre. Ils y sont à l'abri des rongeurs.



Grenier Clément Joly,  
Peu-Péquignot  
Intérieur du grenier avec  
les trois gradins et  
les cases *d'entchêtra* pour  
les céréales

Si le grenier franc-montagnard n'offre pas la richesse ornementale et le fini artistique des greniers de l'Emmental et de l'Oberland, par exemple, il n'en possède pas moins son cachet propre qui fait plaisir à voir.

### Quelques trucs de ménagères (Suite)<sup>1</sup>

par F.-X. Brodard, Estavayer-le-Lac

Combien d'oeufs mettre sous votre couveuse? 11, 13 ou 15, selon sa taille. Toujours un nombre impair. Car il y a pour ainsi dire toujours un oeuf qui manque. Le meilleur nombre est 13: il vous reste ainsi une douzaine de poussins.

Où mettre couver? De préférence dans une mangeoire à l'écurie, ou mieux encore sur le sol, ce qui maintient une certaine humidité dans les coques et facilite l'éclosion des poussins. De plus, les poussins sont moins

<sup>1</sup> Voir Folklore 1951, p. 64\*.